

# LA PASTÈQUE

N° 3 - Janvier 2017

## Qui sommes-nous ?

**Osons Poitiers ! Écologique, sociale, solidaire et citoyenne.**

Liste de rassemblement d' Ensemble, d'Europe Ecologie Les Verts, du Nouveau Parti Anticapitaliste et du Parti de Gauche, et de citoyen.ne.s engagé.e.s, nous avons quatre élu-e-s aux conseils municipal et communautaire (Christiane Fraysse, Jacques Arfeuillère, Manon Labaye et Mad Joubert).

Depuis deux ans, nous incarnons une opposition vigilante mais constructive à la majorité municipale. Nous défendons une alternative de gauche pour lutter concrètement contre le dérèglement climatique et l'austérité imposée par le libéralisme économique et financier. Nous proposons un modèle solidaire, sobre, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et des habitant.e.s, garantissant une plus juste redistribution des richesses et la préservation des ressources naturelles. Nos valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Nous ne travaillons pas ce projet seuls : à Poitiers la démocratie doit se construire sur la consultation régulière des habitant.e.s et une réelle participation citoyenne. Nos élus sont épaulés par un collectif plus large de citoyen.ne.s engagé.e.s dans la vie syndicale, associative, culturelle et sportive, qui contribuent à nos diverses actions, et ouvert à toutes bonnes volontés. Au delà du rôle de nos élus, nous sommes pleinement investis dans le reste de la vie de la cité. Pour poursuivre notre action, nous avons décidé de lancer ce petit journal à Poitiers et ses environs.

**Osons Poitiers**  
écologique, sociale, solidaire et citoyenne.

## Bonne année !



Photo : Séverine Lenhard

**N**ous avons choisi d'adresser nos vœux publiquement et en toute simplicité à tous les citoyens. Et nous refusons en cela le cadre de la cérémonie des vœux protocolaires du maire de Poitiers qu'il organise en son nom propre et au nom de son épouse, ce qui traduit sa vision monarchique de la politique.

Nous souhaitons donc à tous pour 2017, une année de lutte contre la place grandissante du tout sécuritaire dans notre société, pour la préservation de notre environnement, de la qualité de l'air et de la biodiversité, pour la défense des droits sociaux des travailleurs, pour la solidarité envers les chômeurs et l'accès à l'emploi, pour la protection des populations fragilisées par le système capitaliste et ses lobbys broyant l'esprit humaniste au profit d'une économie toujours plus individualiste.

Que cette année soit celle de

l'entraide envers les migrants, les réfugiés, les sans-papiers, les sans-abris et entre toutes les générations.

Qu'elle soit celle du partage et de la réelle écoute des initiatives citoyennes, du combat contre les inégalités femmes/hommes et contre les discriminations sociales, de genre ou d'origines.

Nous continuerons de porter avec conviction et optimisme ces valeurs en conseil municipal et communautaire de Grand Poitiers pour que cette année soit synonyme d'une meilleure qualité de vie quotidienne de la population grâce à l'amélioration par exemple des transports publics poitevins ou de l'autosuffisance alimentaire.

*Les élus du groupe « Osons Poitiers, écologique, sociale, solidaire et citoyenne ».*

Vœux 2017 en vidéo  
(<http://osonspoitiers.fr/voeux-dosons-poitiers-a-la-population-5012017/>)

# On n'a pas la mairie mais on va le faire quand même !

**Quand nous nous sommes présentés en 2014 aux municipales, nous avions proposé un programme complet, car nous nous présentions pour gagner la municipalité et le cas échéant tenir nos engagements. Parmi celles-ci : la mise en place d'une Outilthèque et la réalisation d'une étude de faisabilité de la gratuité des transports urbains. Et si on faisait ça dès maintenant, sans attendre d'avoir « pris » la mairie ?**

**L**'histoire est connue : nous n'avons pas gagné les élections mais nous avons 4 élus (3700 électeurs). Nous ne pouvons donc promettre que la Mairie va faire ce que nous proposons. Néanmoins, sur ces deux mesures que sont l'outilthèque et l'étude sur la gratuité, nous nous sommes dit que nous pouvions le faire quand même, même hors du cadre institutionnel, de manière « autogérée », « populaire », « directe » ou « citoyenne » (choisissez le mot que vous préférez).

Concernant l'outilthèque, nous vous rappelons qu'il s'agit d'inventer un « service » qui consiste à emprunter une perceuse, une tondeuse, un tournevis, une scie, un escabeau..., de la même manière qu'on emprunterait un livre en bibliothèque municipale. Tous ces outils qui ne servent qu'une fois par an, et que nous payons cher... Il eût été certes plus facile de créer cela sous forme d'un service municipal, avec des employés municipaux et un local public. Néanmoins, il n'est pas hors de portée, dans une agglomération de 120 000 habitants, de tenter de créer la chose et de trouver des donateurs, des bénévoles, des abonnés, des outils, un local, pour

gérer la chose nous même en créant une association ou une coopérative, où chacun pourrait contribuer selon ses moyens (financièrement ou en bénévolat, ou en donnant sa perceuse) et recevoir selon ses besoins. C'est un travail de longue haleine et ça prendra un peu de temps. Nous espérons tout de même ouvrir cela d'ici deux ou trois ans. Afin de savoir si nous nous lançons pour de bon et sous quelle forme, nous avons donc décidé de lancer une grande enquête durant plusieurs mois pour savoir si les gens sont intéressés par l'idée, s'il seraient prêts à s'y investir, quels outils ils souhaiteraient y voir... pour réussir ce projet.

Sur l'étude pour la gratuité : nous nous sommes dit que la Mairie ne la ferait pas, et que nous n'allions pas attendre 2020 pour avoir une étude sérieuse sur la question. Et là aussi, nous pouvons la faire nous-mêmes et collectivement, grâce à l' « expertise citoyenne » sans faire appel à un cabinet d'experts en expertise privée, enfermé dans sa tour d'ivoire, qui oriente les décisions municipales en s'adressant au maire sans aucune consultation des citoyens et usagers. Nous avons : des élus, les chiffres des budgets municipaux et communautaires, notre expérience d'usagers des transports, une collection de documents sur des expériences de gratuité ailleurs, des connaissances techniques (soit en matière de budget municipal, soit en termes de transports en commun), un début de réflexion que nous avons déjà fait sur la restructuration du réseau de bus...

A nous tou-te-s de cogiter sur le sujet.

**Thomas SAHABI**

*Toute bonne volonté pour participer à cette démarche (notamment pour diffuser notre enquête) est donc bienvenue, vous pouvez nous contacter ou nous retrouver tous les 1er mercredi du mois à 19 h au local EELV, place Charles VII.*

## La pente glissante

Alors que la mairie annonce haut et fort un plan vélo, l'avenue de Nantes, au départ de la Porte de Paris, qui était constituée de 3 voies (2 voies voiture et une voie bus), se voit refaite avec les 2 voies voiture et une seule piste cyclable dans la montée.

Comment a-t-on pu oublier la piste cyclable en descente ? (il y a bien un vélo dessiné — dans un caniveau plein de trous — mais aucune bande blanche pour protéger la piste, ce qui est encore plus dangereux) Ce n'est certainement pas un manque de place car sauf erreur, réaliser 2 pistes cyclables dans l'espace d'une ancienne voie voiture nous paraît faisable.

Des actes, c'est ce que nous demandons à cette mairie et pas seulement des annonces.

## LA PASTÈQUE

N°3 - Janvier 2017  
Apéridique - Gratuit

**Éditeur : Osons Poitiers Ecologique, Sociale, Solidaire et citoyenne**

Association de fait

**Adresse :** Groupe des élus Osons Poitiers -  
Hôtel de Ville - CS 10569  
86021 Poitiers Cedex  
**05 49 52 35 65**  
**elus.osonspoitiers@mairie-poitiers.fr**

**Directrice de publication :** Christiane Fraysse

**Comité éditorial :** Jacques Arfeuillère, Christiane Fraysse, Thierry Grasset, Thierry Millet, Thomas Sahabi, Yvon Plaçais

**Photographies :** Séverine Lenhard  
**Dessin logo :** Laureen Poupier

**Imprimé par nos soins - 100 exemplaires**  
**ISSN en cours - Dépôt légal à parution**

## Agenda

Si vous souhaitez participer à notre travail politique, vous êtes bienvenus à notre prochaine réunion militante le **mercredi 1er février 2017** de 19 h à 21 h au local EELV, Place Charles VII à Poitiers.

# Sur la scène de l'Ancien théâtre, la vérité cherche sa place

**La ville de Poitiers est condamnée dans l'affaire de l'Ancien Théâtre de Poitiers et la décision de le vendre est annulée. Le maire aurait dû accepter la victoire des citoyens mobilisés.**

La ville de Poitiers a été condamnée. La décision municipale de vendre l'Ancien Théâtre de Poitiers est annulée. Le rapporteur public qualifie de troublant le prix de vente au promoteur et le tribunal souligne que la décision arrachée aux conseillers municipaux l'a été sans que ceux-ci aient été informés suffisamment. Notamment sans qu'ils sachent que la commission de déclassement est opposée à ce que ce théâtre ne soit plus un théâtre. (Par la force des choses, puisque, en contradiction avec la loi, la maire n'a demandé ce déclassement que quelques mois plus tard.)

Ça, ce sont les faits. Or, que dit le maire le jour même de l'annonce de la décision de la cour administrative d'appel de Bordeaux qui le condamne ? Il dit : « *J'ai gagné !* ». Et il le répète à la télévision en refusant de répondre à trois reprises au journaliste qui cherchait à la faire parler de cette affaire du déclassement, illégitime pour la commission de spécialistes qui a examiné le dossier. Il qualifie de « *broutilles administratives* » ce qui lui est reproché et annonce dans la foulée qu'il remet ça : il a refait voter au conseil du 5 décembre une nouvelle délibération demandant la vente.

## Une attitude condamnable

Cette attitude est condamnable. D'abord parce que le maire cache délibérément la vérité. Et ce n'est pas admissible à l'heure où la parole politique est si décrédibilisée. Le maire



devait dire : « *J'ai perdu* ». Le maire devait reconnaître : « *J'ai perdu sur le fond ; on me reproche d'avoir présenté comme allant de soi que ce théâtre devait être déclassé. Je reconnais ne pas avoir respecté l'ordonnance de 45 qui m'obligeait à demander l'autorisation de ce déclassement. Je ne l'ai fait que bien après, mettant la ministre devant le fait accompli et la conduisant à accorder cette autorisation à contre-cœur, en exprimant ses regrets. Ce que le tribunal a souligné également.* »

Cette attitude est aussi condamnable parce que le maire, désavoué, ne tient aucun compte de la décision de justice. Son avocate, n'a-t-elle pas, la première, défié le tribunal lors de l'audience à Bordeaux, lui disant sans aucune précaution de langage, que, quoi qu'il décide, le maire ferait à nouveau voter la vente ? L'annulation de la vente, dans les termes choisis par le tribunal, pose la question de la pertinence du projet même du maire : le théâtre historique de Poitiers, contrairement aux arguments avancés par ceux qui voulaient sa destruction, a sa place à côté du TAP, au cœur de la ville, comme salle de spectacle. C'est ce qui est au cœur de cette affaire de déclassement.

## Pourquoi cette obstination ?

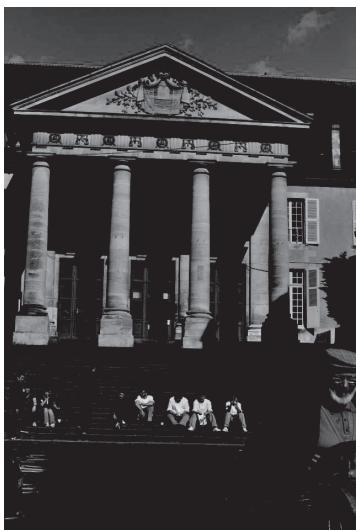
L'obstination du maire est sidé-

rante. Le jugement de Bordeaux est une excellente occasion de réinterroger le projet ; d'ouvrir le dialogue avec ceux qui sont porteurs d'un autre avenir pour le théâtre de Poitiers. Par orgueil peut-être, ou par calcul politique pour ne pas avoir à assumer un échec, il préfère le déni. C'est un mauvais calcul : il aurait sans doute gagné à sortir de ce conflit comme un homme de dialogue. Poitiers aurait gagné à ce que le projet coûteux attaché à cette vente soit oublié. Rappelons que le projet dit « du miroir » coûte cher à la collectivité. Pas loin de deux millions sont budgétisés pour créer une salle d'exposition qui ne devait presque rien coûter aux dires des promoteurs de cet alibi culturel. Rappelons aussi que nous risquons de perdre un monument de première importance qui peut bien plus rapporter en termes de retombées touristiques qu'une nouvelle galerie marchande dans l'hyper centre. Rappelons enfin que le besoin existe d'une salle de diffusion et de répétition pour le théâtre, la musique et la danse dans une ville où de nombreuses troupes locales sont à la rue.

Mais la plus grande perte, c'est la démocratie, qui, une nouvelle fois, va l'enregistrer : il ne faut pas jouer avec la vérité comme il faut savoir écouter la justice si on veut réconcilier le citoyen avec la chose publique.

*Jacques Arfeuillère*

# L'accueil des étrangers à la préfecture de Poitiers



## Un cauchemar bureaucratique, une entrave à l'accès au droit. Une situation indigne et inacceptable !

**D**epuis plusieurs mois la préfecture a mis en place, pour l'accueil des étrangers, un système complexe et rigide avec des procédures différentes et obligatoires selon le titre de séjour demandé : par téléphone, par internet ou par courrier.

Le numéro de téléphone du Service Immigration dédié aux étrangers est obligatoire pour certaines demandes de titre de séjour (les premières demandes et celles liées à la santé). De plus, il faut essayer des dizaines de fois avant de pouvoir enfin obtenir un rendez-vous car le système est saturé. Désormais le standard n'est plus ouvert que le matin et son accès est devenu extrêmement difficile (appels renouvelés sur plusieurs jours...).

La prise de rendez-vous par internet est obligatoire pour renouveler un titre de séjour. La Préfecture considère donc comme une évidence que tout étranger doit et peut avoir accès à un ordinateur, parler couram-

ment français, comprendre le logiciel, savoir créer une adresse mail pour recevoir la confirmation de ce rendez-vous... et disposer d'une imprimante pour imprimer cette confirmation. Certaines demandes doivent être faites obligatoirement par écrit, la Préfecture a alors 4 mois pour répondre !

Par ces pratiques, la Préfecture met des étrangers en situation d'irrégularité et de précarité. Ainsi, quand il s'agit d'un renouvellement d'un titre de séjour, l'étranger se voit souvent proposer un rendez-vous postérieur à la date de péremption de son titre ! Ce qui le met en situation irrégulière avec des conséquences vis à vis d'un employeur, de pôle emploi... et interrompt les droits sociaux. La préfecture crée des sans papiers.

La Préfecture n'assure pas sa mission de service public d'information des usagers, ce qui pénalise de manière dramatique les étrangers, dont les besoins d'informations sont forts. Mais cela concerne aussi tous les usagers avec des conséquences importantes pour les personnes vulnérables et précaires, notamment celles qui ne maîtrisent pas le langage administratif et l'informatique...

Ces pratiques discriminatoires sont indignes de notre pays. Elles ont comme effet - et sans doute comme objectif - par les obstacles qu'elles créent, de rendre encore plus difficile l'accès au droit des migrants (déjà soumis à des lois très restrictives), aggravant leur précarité et faisant obstacle à leur intégration dans la société.

Les barrières administratives tout comme les murs n'empêcheront pas les hommes et les femmes de fuir les guerres, les famines, la répression, la misère, les bouleversements climatiques, ou tout simplement de changer de pays.

*Yvon Plaçais*

# "Poitiers, sa cathédrale, son hôtel 4 étoiles...

## Epatarouflant !

**I**ls ont raison à la mairie. Il fallait bien inventer un mot pour traduire le concept. La campagne de com', comme on dit aujourd'hui, qui associe sur le même affichage les trésors architecturaux romans de Poitiers et le luxe d'une chambre 4 étoiles dans un hôtel privé est parfaitement assumée. N'a-t-on pas entendu des responsables revendiquer, par la bouche d'un des adjoints du maire, un résumé patrimonial de la ville qui part de Notre Dame pour aboutir à l'hôtel Mercure ?

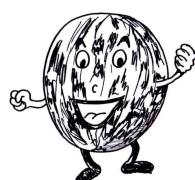
## Environflant, cependant,

quand on pense que cette campagne qui fait la promotion d'un commerçant avec de l'argent public, coûte 105 000 euros aux contribuables dont on ne parvient pas vraiment à savoir s'ils sont pictaves ou grands pictaves.

## Irritriturant, également,

quand on songe que ça dévoile une conception très particulière de ce qu'est le patrimoine de la ville. Quand on ne voit de Poitiers d'autres arguments touristiques à côté de Notre Dame qu'une chapelle transformée au bénéfice des plus riches en résidence hôtelière, on n'hésite évidemment pas à confier aux promoteurs le soin de défigurer la ville. Et c'est ce que l'on persiste à faire quand on refuse de demander le classement d'un théâtre historique dont tous les historiens sont d'accord à reconnaître la valeur et l'aspect unique et quand on veut le vendre à un entrepreneur spécialiste de la construction de commerces éphémères.

*Jacques Arfeuillère*



**Site Internet : <http://osonspoitiers.fr/>**